

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 8 AVRIL 2015

Le Conseil municipal de GRAY LA VILLE s'est réuni le mercredi 8 avril 2015 à 20h00 sous la présidence du Maire Yvan GUIGNOT, en vertu d'une convocation du 31 mars 2015.

Etaient présents : MM et Mmes les conseillers municipaux : Agnès LAPLAZA, Serge DIZAMBOURG, Mireille CARQUIGNY, Philippe PLOYER, Laurent BAILLY, Christine BESOMBE JOLLY, Daniel BEY, Colette CHAPUIS, Laurent GARCIA, Mireille KAMMERLOCHER, Corinne BLAISE, Marie-Hélène DUROCQ, Danièle TARTRAT

Absente excusée : Pascale ROUX représentée par Laurent GARCIA

Secrétaire de séance : Agnès LAPLAZA

Le compte-rendu de la séance du 18 mars 2015 est adopté à l'unanimité.

### **VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX :**

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation aux taux de fiscalité directe locale; grâce à la diminution de l'endettement, les efforts d'investissement pourront être poursuivis malgré la baisse des dotations, et sans faire appel à une augmentation de la fiscalité des ménages.

Les taux de 2014 sont donc reconduits , pour 2015, à savoir :

Taxe d'habitation : 5.04 %

Taxe foncière (bâti) : 12.95 %

Taxe foncière (non bâti) : 28.06 %

Voté à l'unanimité.

### **BUDGET PRIMITIF 2015 :**

Le projet de budget élaboré par la commission des finances est détaillé ligne par ligne ; ce budget 2015 adopté à l'unanimité s'élève à :

- en FONCTIONNEMENT à 430 230 € en dépenses et recettes, ce qui dégage un virement à la section d'investissement d'un montant de 86 783 €.
- en INVESTISSEMENT à 145 810 € en dépenses et recettes ; les travaux inscrits donnent la priorité au niveau des bâtiments à l'accessibilité de la Mairie et de l'Eglise, et à la mise aux normes du paratonnerre ; au niveau des réseaux à l'optimisation de l'éclairage public dans plusieurs secteurs, à la poursuite de la réfection de trottoirs et à l'amélioration de la sécurité du point d'arrêt du bus scolaire par modification de la signalisation ; au niveau de l'acquisition de matériel au renouvellement du copieur de l'école et du tracteur D.FAHR.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte ce budget primitif 2015 à l'unanimité.

### **SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS :**

- Anciens Combattants : 100 €
- A.S.V.G : 310 €
- Compagnie Après Vous : 100 €
- Mission locale du bassin graylois : 200 €
- La récré : 600 €
- Souvenir français : 50 €
- Prévention routière : 30 €
- Divers : 10 €

Votées à l'unanimité.

Il est rappelé que le versement de ces subventions est subordonné à la réception de la demande accompagnée du bilan financier de l'association.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

\*Le Conseil municipal charge le Maire de solliciter une aide à l'investissement, dans le cadre de la réserve parlementaire, pour l'achat d'un tracteur.

\*Rue des chenevières :

- des contacts téléphoniques ont été pris auprès d'Habitat et Territoires, afin d'avancer sur le problème posé par le défaut d'entretien des terrains laissés vacants par les derniers locataires des deux maisons ; faute de réponse dans un délai raisonnable, une demande de résorption des dépôts insalubres constituant de graves troubles de voisinage sera faite par courrier recommandé.
- Des problèmes de stationnement récurrents existent à proximité des virages ; il est rappelé que le Code de la route stipule que « tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers...l'arrêt ou le stationnement sur trottoir, passage ou accotement réservé aux piétons est sanctionné par des contraventions de 2<sup>ème</sup> classe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

*le Maire, Yvan GUIGNOT*

*Pour info :*



**NOUVELLE CAMPAGNE de COMPOSTEURS  
A COMMANDER AVANT le 30 AVRIL 2015**